

L'hon. M. Pickersgill: Le député me permettrait-il de l'interrompre? Je tiens à écouter attentivement ce qu'il dit mais il y a beaucoup trop de bruit dans la Chambre. Pourrais-je demander un peu plus d'ordre?

M. l'Orateur: A l'ordre!

M. Coates: Je remercie le secrétaire d'État de sa gentillesse. Je suis heureux de savoir qu'il tient à bien entendre mon humble discours. Je parle aussi clairement que possible et j'espère que mes paroles sont transmises de façon très claire.

L'hon. M. Pickersgill: Parlez dans le micro.

M. Coates: Le ministre a tant de charme que je ne puis m'empêcher de le regarder! Toutefois, je m'efforcerai de braquer mes yeux sur le micro et de parler le plus clairement possible. Ce sera peut-être mieux.

Je le répète, je pense aux mandats des membres que l'ancien gouvernement avait nommés à l'Office. Je ne puis voir pourquoi le secrétaire d'État et ses collègues abrègent ces mandats. A la Chambre, nos vis-à-vis n'ont jamais nié que ces membres étaient les personnalités les mieux choisies des provinces atlantiques... (*Exclamations*)... nos vis-à-vis se mettent à rire. Ils n'ont pas ri quand ces nominations ont été faites et en s'adressant à la Chambre, le secrétaire d'État n'a certainement rien dit contre eux. A-t-on changé d'avis depuis? Nos vis-à-vis n'étaient-ils pas sincères? S'ils estiment que les membres actuels de l'Office ne sont pas compétents, qu'ils le disent. Qu'ils nous disent ce qu'ils ont contre le brigadier Wardell ou M. Frank Sobey.

L'hon. M. Pickersgill: Puis-je poser une question? Veut-il, par son discours, obliger les membres actuels de l'Office à se retirer? Il fait de son mieux pour semer la zizanie et j'espère qu'il échouera.

M. Coates: Vu la période de temps dont ils disposent, il importe peu qu'ils y soient ou non. Si l'honorable représentant veut dire à la Chambre que les problèmes des provinces atlantiques seront résolus en un an, soit tout le temps dont ils disposent comme membres de l'Office, il est bête comme une oie. Les problèmes des provinces atlantiques ne sont pas insolubles, mais il faudra plus d'un an pour les résoudre. Nous avons fait les premiers pas sur la voie du salut. Ce que le présent gouvernement nous réserve m'inquiète. J'éprouve des inquiétudes devant sa façon de s'attaquer au projet de loi le plus important pour nous permettre de nous relever et d'atteindre le même niveau que le reste de la nation canadienne.

Je le répète, le secrétaire d'État n'a pas été juste envers ces personnes. Il aurait dû

leur dire: nous avons voulu vous nommer pour un an pour démentir l'accusation que nous agissons par esprit de parti et que vous agissiez par esprit de parti. Cette dernière accusation, il ne peut la prouver, comme il le sait. Il essaie donc de les mettre gentiment à la porte. Le secrétaire d'État dit que je sème de la zizanie. C'est le présent projet de loi qui sème le plus de zizanie, et surtout son article 4. A l'avenir, il sera bien plus difficile pour tout gouvernement de persuader des gens capables de faire œuvre utile pour notre région à servir comme membres d'offices gouvernementaux, s'ils craignent d'être victimes de chambardements politiques à chaque changement de gouvernement.

Une voix: Vous les mettez en cause.

M. Coates: Quelqu'un dit que je les mets en cause. Qu'il sache que son gouvernement les a mis en cause. Je n'y suis pour rien. Je n'aurais pas parlé des nouvelles nominations si vous-mêmes n'aviez pas présenté cette modification. C'est la raison de mon intervention; j'espère que, même à cette heure tardive, le secrétaire d'État et ses acolytes se rendront compte de l'absurdité de leurs méthodes et les rajusteront en permettant aux personnes qu'ils trouvent dignes de faire partie de l'office de rester en fonctions durant tout le mandat qu'on leur avait promis. Il s'agit d'une requête que le gouvernement peut agréer très facilement, et je la présente au nom d'hommes qui ont déjà fait beaucoup pour notre région et peuvent lui donner encore davantage d'eux-mêmes dans les années à venir. Ces hommes vont hésiter désormais devant les offres de nomination du gouvernement à n'importe quel organisme si on les traite d'une façon aussi désinvolte simplement parce qu'un gouvernement d'une autre allégeance les a nommés à leur poste.

Nous avons en face de nous une nombreuse clique d'aboyeurs, monsieur l'Orateur. C'est là qu'ils ont siégé jusqu'en 1957, et ils ont aboyé tant et plus. Puis ils sont passés de ce côté-ci, et ils ont continué à aboyer. Et les voilà derechef de l'autre côté, aboyant de plus belle, en phoques savants qu'ils étaient avant 1957 et qu'ils sont restés depuis; ils ne changeront probablement jamais. Ils laissent un groupe de députés ministériels mener le parti, faire appel à des conseillers de l'extérieur à propos de tout et de rien, et rédiger des budgets qu'il faut ensuite modifier et améliorer. Mais ils ne disent pas grand chose et contribuent très peu aux débats de la Chambre.

J'aimerais que le secrétaire d'État me fasse part de ses vues sur une autre question. Il sait jongler avec les mots et j'aimerais bien être aussi habile que lui. Toutefois, je n'ai pas fréquenté l'université aussi longtemps que